



# PROJET D'ETABLISSEMENT 2018-2021

Lycée professionnel Hélène Boucher - Tremblay en France



Le présent projet d'établissement est rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, obligation réaffirmée par la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 24 avril 2005.

Il définit au niveau du lycée la mise en œuvre des objectifs et des programmes nationaux et du projet académique.

Inscrit dans le cadre de l'autonomie de notre établissement, il exprime les choix pédagogiques de l'équipe et la politique éducative du lycée. Il fixe ainsi le cap de nos priorités sur les 3 années à venir.

Bien entendu en fonction des évolutions annoncées (réforme de la voie professionnelle), mais aussi de nos évaluations effectuées chaque année, celui-ci fera l'objet d'ajustements voire de modifications.

Toute modification rendue nécessaire fera l'objet d'un vote au conseil d'administration.

Ce projet est le fruit d'une large consultation des équipes constituées en groupe de travail.

Je remercie l'implication des animateurs de ces groupes qui ont contribué à la rédaction de ce projet.

Quatre axes prioritaires ont été retenus :

- Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission **la réussite et l'ambition des élèves,**
- Un lycée soucieux de **l'accueil des personnels et de la prise en charge pédagogique et éducative de ses élèves,**
- Un lycée, espace d'apprentissage de la citoyenneté qui favorise l'accès à la culture et à l'expression personnelle pour tous dans le respect de soi et des autres,
- Un lycée **ouvert sur son environnement** et soucieux de développer **coopérations et partenariats.**

La rédaction du projet s'est donc organisée en 4 temps :

- Travail en groupe : échanges et déclinaisons selon les axes choisis en objectifs généraux et opérationnels.
- Poursuite du travail engagé, approfondissement des éléments mis en évidence (formalisation des objectifs, définition des actions et des indicateurs).
- Travail de synthèse et de reformulation effectué par l'équipe de direction.
- Ajustement et rédaction définitive par un groupe de pilotage constitué de l'équipe de direction et des animateurs des groupes de travail

Je souhaite à chacun de s'approprier ce projet en le faisant vivre.

A travers les actions que vous conduirez, vous contribuerez ainsi à la bonne image de l'établissement : celle d'un lycée où l'on peut réussir, travailler et étudier dans le respect et la tolérance.

Le Proviseur  
Bernard LEYMARIE



## AXE N°1 :

**Un lycée bienveillant et exigeant qui place au cœur de sa mission la réussite et l'ambition des élèves.**

### **Principales difficultés dégagées par le groupe de travail :**

Difficultés rencontrées durant la formation au lycée et en post-Bac :

- Français (production d'écrits, analyse des documents ...)
- Mathématiques,
- Langues (doutes sur l'utilité de la langue, difficultés à se projeter),
- Comportement,
- Manque de travail personnel,
- Gestion des PFMP,
- Absentéisme qui impacte forcément la réussite.

**Priorités à dégager sur le plan pédagogique (maîtrise de la langue, méthodologie, travail personnel...), pour faire progresser les élèves, favoriser les apprentissages.**

## OBJECTIFS

- Favoriser la réussite des élèves et valoriser l'effort et l'engagement.
- Prendre en compte l'hétérogénéité et accompagner les élèves en difficulté.
- Soutenir l'ambition en accompagnant au mieux nos élèves dans leur choix d'orientation et de poursuite d'études

## Favoriser la réussite des élèves et valoriser l'effort et l'engagement.

- **Préparer les élèves aux attentes des examens et aux modalités des épreuves**
  - Proposer aux classes de terminale un créneau pour des DST de 2/4 heures sur toutes les matières proposées en ponctuel à l'examen (après les vacances d'hiver).
  - Faire de la semaine des examens un vrai temps de mise en situation et d'évaluation des acquis des élèves.
  - Préparer les élèves aux épreuves orales.
- **Développer l'usage du numérique au service de la pédagogie**
  - Engager rapidement un travail avec la région pour améliorer le fonctionnement du réseau pédagogique trop souvent défectueux
  - Mettre en place des temps de partage et de formation des enseignants à l'utilisation des outils numériques.
  - Mettre en place l'ENT proposé par la région « mon lycée .com ».
  - Promouvoir au sein de toutes les disciplines l'intégration des techniques usuelles de l'information et de la communication dans les pratiques de l'enseignement.
- **Mettre en place des espaces de travail au sein du lycée qui favorisent le travail personnel et l'autonomie.**
  - Aménager un espace de travail autonome, pour exercer les élèves à apprendre en classe et hors de la classe.
  - Recruter un assistant pédagogique pour accompagner les élèves dans leur travail personnel et ayant en charge la gestion de l'espace de travail.
- **Privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite.**
  - Encourager les enseignants à des pratiques d'évaluation positive des élèves en évaluant par compétence en particulier en enseignement général et en systématisant la possibilité de rattrapage. *(Les enseignants de GA ont partagé leur expérience d'évaluation en code couleurs (via les fiches Cerise). Les résultats semblent probants.*
- **Engager une réflexion sur les moyens de valoriser l'élève et/ou le groupe classe au sein de l'établissement sur l'ensemble des cours.**
  - Affichage sur l'écran dans le hall d'un Tableau d'honneur : classe de la semaine, groupe de la semaine, les sorties pour les classes, les élèves présents aux CA, les adhérents de la MDL,
  - Contacter les familles (ou représentants légaux) pour les élèves qui travaillent sérieusement et sont présents pour les féliciter (ne pas attendre la remise des bulletins).
  - Valoriser l'attitude au conseil de la classe "Lettre d'excellence",
  - Remise de diplômes et de récompenses pour les élèves les plus méritants. Cérémonie de remise des diplômes ou journée particulière à envisager (fête des talents...)

## Prendre en compte l'hétérogénéité et accompagner les élèves en difficulté.

- **Mettre en place du soutien :**
    - Pour les élèves volontaires par des enseignants volontaires – exclusivement en Français, Mathématiques et LV1 – engagement des élèves sur le trimestre avec "contrat" et feuille d'émargement :
    - Classe de Seconde : sept/janv. (semestre 1) – afin d'installer les bases.
    - Classe de Terminale : fév./juin (semestre 2) - afin de préparer au mieux l'examen.
- Ou**
- Pour chaque classe, par des enseignants volontaires – exclusivement en Français, Mathématiques et LV1 :
- Classe de Seconde : sept/janv. (semestre 1) – afin d'installer les bases.
- Classe de Terminale : fév./juin (semestre 2) - afin de préparer au mieux l'examen.
- Le semestre serait découpé en 3 périodes égales permettant de diviser chaque classe en 3 groupes pour chacune des matières.
- Pour les 2 situations :** Proposer ce créneau le mardi après-midi de 16h45 à 17h40, Proposer de travailler autrement, par exemple via des sites de méthodologie pour l'orthographe, grammaire, mathématiques, langue ....

- **Favoriser le travail en équipe interdisciplinaire.**
  - **Se réappropriier les heures d'EGLS : en interdisciplinarité**
    - Sur les classes de Transport/Logistique, l'EGLS sera axé sur les mathématiques.
    - Sur les classes de GA et ASSP, l'EGLS sera axé sur le français.
  - **Encourager les dynamiques de projets transdisciplinaires dans les apprentissages.**
  - **Se réappropriier les heures d'Aide personnalisée.**
    - Renforcer les actions interdisciplinaires sur la maîtrise de la langue française. (*Travail en particulier sur des points de langage, production d'écrits, lecture, explications et compréhension des consignes*)
    - Définir le contenu de l'AP et les compétences transversales à travailler à partir des difficultés récurrentes observées chez nos élèves, (*en particulier la maîtrise de la langue, la méthodologie, la maîtrise des codes...*)
- **Favoriser la différenciation pédagogique dans les pratiques d'enseignement.**
  - Mettre en place dans une classe des dispositifs de traitement des différents profils d'élèves pour faciliter l'atteinte des objectifs de l'enseignement.  
Il ne s'agit pas de différencier les objectifs, mais de permettre à tous les élèves d'atteindre les mêmes objectifs par des voies différentes.
- **Favoriser la constitution de classes homogènes.**
  - Envisager de créer les classes de seconde (ASSP et LT) durant la semaine d'intégration après observation des élèves (entretien individuel, jeux de rôle, évaluation français/mathématiques/langues ...)

### Soutenir l'ambition en accompagnant au mieux nos élèves dans leur choix d'orientation et de poursuite d'études.

- **Pass-Pro - se réappropriier la procédure :**
  - Remettre en place des entretiens individuels,
  - Prendre en compte prioritairement l'avis de l'établissement d'accueil,
- **Mieux accompagner nos élèves dans leur choix d'orientation.**
  - Elaborer un module orientation sur le temps de l'accompagnement personnalisé dès la classe de 1<sup>ère</sup>.
  - Mettre en place des entretiens personnalisés d'orientation en 1<sup>ère</sup>.
  - Effectuer un bilan de l'orientation en fin d'année de terminale et se constituer ainsi des indicateurs de suivi.
  - Prendre appui sur nos anciens élèves ayant un parcours professionnel significatif, et prendre appui sur nos JPO pour favoriser les rencontres entre nos élèves et les anciens.
  - Préparer les élèves aux concours de recrutement post bac (en particulier en ASSP).
- **Etendre la Cordée de la Réussite :**
  - ASSP se rapprocher des établissements de Livry-Gargan ou Chelles,
  - Transport/Logistique se rapprocher de Lycée Léonard de Vinci – Tremblay-en-France
- **Développer le choix de l'alternance.**
  - Mettre en lien les élèves et les entreprises partenaires de l'établissement et associations "Entreprendre à Tremblay" ....
- **Parcours Avenir :**
  - Mettre en place un dispositif permettant à chaque élève (de son arrivée à la terminale) la construction de son parcours d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.
- **Favoriser les occasions de rencontre avec les professionnels.**

## Les indicateurs

- Valorisation des réussites des élèves par la mise en place d'évaluations par compétences.
- Taux de réussite aux examens.
- Nombre d'élèves impliqués dans les dispositifs d'aide et soutien.
- Nb de devoirs ou d'évaluations communes organisées.
- % d'enseignants engagés dans une réflexion relative à l'évaluation.
- Bilan de l'EGLS et de l'AP.
- Evolution des poursuites d'études par filière.
- Taux d'insertion professionnelle à N+1

## AXE N°2 :

### Un lycée soucieux de l'accueil des personnels, des familles et de la prise en charge pédagogique et éducative des élèves.

Le lycée Hélène Boucher est un établissement à taille humaine (600 élèves), s'inscrivant dans un environnement agréable. Ses locaux ont été rénovés, avec des espaces pédagogiques bien équipés et une extension offrant une belle salle de vie pour la Maison des lycéens.

Une équipe d'enseignants et de vie scolaire stable a pour objectif de transmettre les savoirs et les valeurs de la République dans une ambiance bienveillante. En effet, afin d'amener les élèves vers la réussite scolaire et d'assurer leur épanouissement en tant qu'individus et citoyens, il s'agit d'œuvrer à instaurer un **climat scolaire** serein, propice à l'assimilation et aux progrès de chacun. De plus, une atmosphère chaleureuse autorise un sentiment d'appartenance des élèves à leur établissement, gage d'un fort taux de présence.

Un travail exigeant vise donc un excellent **accueil des lycéens** : au niveau humain (accueil des entrants, dynamisation des lieux de vies) et matériel (espace, hygiène). Un objectif central du lycée Hélène Boucher est la **qualité du suivi des élèves** tout au long de leur scolarité **dans l'établissement** : efficacité de la communication entre les membres du personnel, avec les familles, cohésion des équipes, **meilleure préparation aux périodes de formation en entreprise**.

### OBJECTIFS

- Assurer la continuité pédagogique dans le suivi des élèves au quotidien (retards, absences, retenues, exclusions, réorientation) et sur leur lieu de stage.
- Construire une dynamique d'établissement permettant d'améliorer la cohésion des équipes.
- Développer une attention particulière à l'accueil des élèves et à la communication avec les familles.

## Assurer la continuité pédagogique dans le suivi des élèves au quotidien (*retards, absences, retenues, exclusions, réorientation*) et sur leur lieu de stage.

- **Lutter contre le décrochage scolaire et l'absentéisme.**
  - Poursuivre le travail du groupe de prévention du décrochage scolaire (GPDS) et Impliquer des enseignants au sein du GPDS afin de proposer les remédiations nécessaires sur le plan pédagogique pour les élèves qui décrochent.
  - Renforcer la **communication entre les différents acteurs** de la communauté éducative sur l'absentéisme (enseignants, CPE, ASSED, infirmières, assistantes sociales, Direction) pour un suivi efficace
    - Elargir les droits des enseignants sur Pronote (accès aux relevés d'absences et de retards).
    - Institutionnaliser les conseils de mi- période.
    - Bilans réguliers PP et CPE.
  - Impliquer les familles dans le suivi de la scolarité.
  - Prendre en compte les difficultés et les particularités des élèves dès le début de l'année.
- **Mettre en place en interne des actions spécifiques en direction des élèves qui décrochent.**
  - Mettre en place des **actions spécifiques de remobilisation** en direction des décrocheurs en prenant appui sur des partenariats extérieurs (municipalité, associations)
  - Développer des **pratiques de tutorat** envers les élèves décrocheurs, afin d'améliorer le suivi individuel. (Tutorat élève/professeur ou élève/élève).
- **Améliorer la gestion et l'accueil des élèves exclus à l'interne**
  - Réfléchir à la mise en place en interne d'un parcours d'inclusion pour les élèves exclus temporairement
  - Evaluer le travail des élèves sanctionnés
  - Créer une base de données en fin d'année afin d'avoir du travail dans toutes les matières et pour tous les niveaux
- **Assurer un suivi pédagogique rigoureux des élèves avant et pendant leur PFMP.**
  - Retravailler le lien PP et professeurs référents pour améliorer le suivi et la prise en charge des élèves.
  - Organiser de manière spécifique un **temps de préparation aux périodes de formation en milieu professionnel (PFMP)**.
  - Informer et impliquer les familles quant au suivi des stages.
- **Définir des modalités opérationnelles pour améliorer la gestion des conventions de stage.**
- **Proposer systématiquement une remise à niveau et un parcours adapté pour les élèves issus d'une passerelle et après la phase de positionnement.**

## Construire une dynamique d'établissement permettant d'améliorer la cohésion des équipes.

- **Améliorer l'accueil des nouveaux personnels par des actions d'intégration et de présentation de l'établissement.**
  - Assurer une rencontre par classe avec les équipes pédagogiques pour les professeurs nouveaux arrivants (même pour les collègues qui interviennent en cours d'année pour remplacement).
  - Nommer un référent pour assurer l'accueil des collègues arrivant en cours d'année.
  - Un trombinoscope du personnel afin d'identifier plus aisément les collègues.
- **Favoriser la qualité de vie dans l'établissement.**
  - Faire vivre une « amicale » du personnel, instaurer des événements conviviaux identifiés dans le calendrier.
  - Assurer un bon équipement et un entretien régulier des locaux (matériel de reproduction et d'impression, toilettes...)
  - Aménager le hall de l'établissement pour en faire un espace d'accueil convivial.
- **Favoriser l'instauration de règles communes.**
  - Mettre en place des habitudes communes à tous (sortir son carnet, enlever son manteau, etc...) pour instaurer un cadre rassurant pour nos élèves : Formaliser les mêmes exigences concernant la tenue des élèves en classe.
  - Signaler les exclusions de cours via le logiciel (information à l'équipe éducative et pédagogique, aux parents).
  - Redonner aux exclusions de cours leur caractère exceptionnel.

- **Renforcer la cohésion des équipes dans le suivi des classes.**
  - Proposer des groupes de discussion sur réseaux sociaux par équipes pédagogiques (mails, « What's app »)
  - Assurer la circulation de l'information (« Bouche à oreille »).
  - Prévoir une réunion 2 à 3 semaines après la rentrée pour toutes les questions de vie scolaire et diverses.
- **Développer la pratique du pilotage partagé des dispositifs et des projets.**
  - Doter chaque enseignant assurant une coordination disciplinaire ou pilote d'une mission spécifique d'une lettre de mission, qui précise les contenus des tâches et missions qui lui sont confiées.

## Développer une attention particulière à l'accueil des élèves et à la communication avec les familles.

- **Créer des conditions d'accueil agréables et rassurantes pour les élèves entrant en seconde :**
  - Proposer lors de la 1<sup>ère</sup> semaine de rentrée, **une semaine d'intégration** et en définir les contenus.
  - Organiser lors de cette semaine des entretiens individuels pour mieux connaître l'élève.
  - Réaliser un document type commun à tous pour l'entretien individualisé qui sera ensuite communiqué à l'ensemble de l'équipe pédagogique et éducative ainsi qu'à l'équipe médico-sociale.
  - Travailler les représentations de la formation, les attendus en lycée professionnel.
- **Mettre en place une semaine d'accueil pour les autres niveaux.**
  - Points d'attention privilégiés :
    - Renforcer les liens et la cohésion du groupe classe à travers des activités sportives ou de découverte (rallye culturel, visite, rencontre...),
    - Faire le point sur les PFMP et en particulier l'organisation de la recherche de stage, les lettres de motivation et le CV).
    - Prospecter dès à présent des entreprises.
    - Le règlement intérieur et son appropriation par les élèves.
- **Faire connaître nos formations auprès de futurs élèves.**
  - Accueillir les élèves en **mini stage**.
  - Définir par filière en début d'année un **programme d'accueil** dynamique et attractif (contenu et modalités à préciser)
  - Envisager la **réalisation d'un livret d'accueil** pour les élèves en recherche d'orientation et participant à nos mini-stages.
- **Communiquer avec les familles pour aider les élèves à réussir**
  - Expliquer aux parents les modes de communication privilégiés et les moyens mis à leur disposition pour entrer en contact avec le lycée.
  - Envisager une soirée de présentation de l'intranet PRONOTE.
  - Informer les parents sur les dispositifs d'aide existants (fonds social, aide à la ½ pension, bourses nationales.)
  - Repérer les élèves pouvant bénéficier d'une aide et d'un soutien spécifiques, et travailler en lien avec le service social.
- **Poursuivre la mise en place d'espaces de dialogue et d'information :**
  - Présentation du lycée aux parents des élèves entrant
  - Rencontre direction / parents en début d'année : Présentation des instances et rôle des représentants de parents d'élèves, encourager la participation aux élections des représentants.
  - Rencontre parents / professeurs en début d'année scolaire, puis lors de la remise des bulletins de mi trimestre, puis des 2 trimestres, remise des diplômes.
  - Rencontre collective avec les parents de certaines classes si la situation l'exige pour un échange et un partage d'information.
  - Rencontre parents sur l'orientation (rencontre collective lors des conseils de classes ou lors des entretiens personnalisés)
- **Donner du sens et expliquer au maximum les actions et les décisions prises au lycée en direction des élèves en particulier s'agissant des punitions ou sanctions prises.**
- **Profiter de la JPO pour organiser un temps de présentation de nos formations à l'ensemble des parents d'élèves du lycée.**

## Les indicateurs :

- Taux de présence parents lors de la remise des bulletins.
- Taux de présence des parents à la JPO
- Taux d'absentéisme, et nombre de DISA envoyés à la DSDEN.
- Nombre d'élèves suivis en GPDS et évaluation qualitative en fin d'année.
- Nombre d'élèves ayant bénéficié des mini stages et bilan qualitatif.
- Bilan qualitatif de la semaine d'accueil et d'intégration
- Evaluation de nos dispositifs internes lutte décrochage : Tutorat et module de remobilisation.
- Taux de décrochage sur 3ans par filière.
- Bilan PFMP : Nb d'élèves en retard à l'entrée en 1<sup>ère</sup> et en terminale.

### AXE N°3 :

**Faire du lycée un espace d'apprentissage de la citoyenneté qui favorise l'accès à la culture et à l'expression personnelle pour tous dans le respect de soi et des autres.**

*L'école a pour mission première de transmettre aux élèves les valeurs de la République, culture commune qui permet de vivre ensemble et de s'intégrer dans la société.*

*L'apprentissage des codes sociaux, de la démocratie, le respect de soi même et des autres, la prise de conscience de ses droits et devoirs, l'exercice de la prise de responsabilité, la préservation de son capital santé et de son environnement sont des éléments déterminants pour apprendre aux élèves à devenir de futurs citoyens.*

*De même l'ouverture culturelle permet à l'élève d'élargir sa vision du monde, de structurer son identité, elle enrichit la formation de sa personnalité et contribue à son épanouissement.*

*A partir de l'analyse de la situation de notre établissement, nous priorisons donc les objectifs suivants ;*

#### OBJECTIFS

- **Développer les parcours dans les domaines artistiques, culturels et linguistiques.**
- **Favoriser l'envie d'agir et de participer.**
- **Promouvoir un comportement citoyen.**

## Développer les parcours dans les domaines artistiques, culturels et linguistiques.

- **Valoriser et impulser l'apprentissage des langues.**

- Maîtriser la langue du pays étudié.
  - Réaliser des reportages, des expositions sur des thématiques liées au pays étudié, à son actualité
  - Développer l'usage du laboratoire de langue, utilisation de logiciels dédiés à la correction de la langue
  - Organiser des voyages et encourager la mobilité internationale dans le cadre des stages en entreprises.
  - Développer des coopérations avec des établissements étrangers.
  - Nommer un référent langues vivantes au sein de l'établissement chargé de promouvoir ces coopérations.
  - Développer un fonds de livres en langue étrangère adaptés aux élèves.
- Découvrir la culture culinaire du pays étudié.
  - Organiser une semaine thématique à la cantine.

- **Sensibiliser à la lecture et à l'écriture sous toutes les formes.**

- Amener les élèves à lire, à écrire et à partager leurs idées.
  - Organisation de comités lectures (speedbooking, booktube...).
  - Rédaction de critiques littéraires (diffusion dans la librairie ?).
  - Atelier d'écriture en lien avec des associations (le labo des histoires).
  - Visite des salons du livre (Salon de la porte de Versailles et de Montreuil).
  - Amener l'élève à devenir emprunteur régulier.
- Ouvrir l'élève à d'autres formes de lecture et d'écriture : le cinéma et la musique.
- Le rendre acteur des productions visuelles et / ou musicales.
- Lui apprendre à lire une œuvre d'art.
  - Visites de musées, d'expositions.
  - Développer les projets artistiques en lien avec les disciplines générales et professionnelles et s'appuyer sur nos partenaires des structures culturelles locales (ville, département, région) et la DAAC.
  - Valorisation (exposition) des productions au CDI.
  - Participation à Art Expro.

## Favoriser l'envie d'agir et de participer.

- **Développer les associations culturelles, sportives et lycéennes.**

- Promouvoir l'AS.
  - Adaptation de l'offre des activités de l'AS à la demande des élèves.
  - Organiser une journée découverte des activités de l'AS (niveau 2nde).
  - Détecter les élèves sportifs au cours de la journée du sport scolaire.
  - Développer des partenariats avec des clubs (basket, handball, rugby).
  - Sortie de fin d'année pour les licenciés et les membres de la MDL.
- Favoriser l'accès à la culture par le biais de la MDL.
  - Maintien et renforcement des clubs actuels (couture, jeux de stratégie...)
  - Mise en place d'autres clubs.
  - Sorties culturelles, de loisirs et sportives.

- **Consolider les instances représentatives et développer le rôle des délégués.**

- Mettre en valeur la formation des délégués
  - Externaliser la formation des délégués sur deux jours pour un apport théorique sur leur rôle, assurer leur cohésion et visite de l'Assemblée nationale et du Sénat.
- Développer et pérenniser le CVL, l'assemblée générale des délégués.
  - Sensibiliser les classes au rôle et fonctions des représentants des lycéens
- Mise en avant et travail sur l'engagement personnel et citoyen.
  - Elections des représentants « grandeur nature » pour les entrainer aux élections nationales et aux votes.
- Valorisation et formation à l'acte citoyen.
  - Former des jeunes reporters et reporters photos pour couvrir les grands événements du lycée.

- **Donner aux élèves des occasions de prendre des responsabilités.**
  - Impliquer des élèves dans la gestion des activités du midi.
  - Favoriser l'implication des élèves dans l'organisation des tous les moments particuliers (JPO, Forum, Fête du lycée...)
  - Redéfinir le fonctionnement et l'accueil au foyer.
  - Gestion autonome des salles (salle d'étude)

## Promouvoir un comportement citoyen.

- **Favoriser la cohésion entre les élèves et l'ouverture vers l'autre.**
  - Contribuer à l'appropriation du règlement intérieur lors de la semaine d'accueil
  - Lutter contre toutes les formes de discriminations et de préjugés.
    - Favoriser la mixité dans toutes les activités proposées
    - Agir contre le harcèlement, favoriser les actions de prévention dans ce domaine en particulier
    - Assurer l'intégration de tous les élèves (y compris ceux en situation de handicap)
    - Sensibiliser les élèves à la prise en compte des différences, à l'acceptation d'autrui.
  - Promouvoir les valeurs de la République.
    - Participation à la journée de la laïcité.
    - Intervention de l'association des jeunes magistrats et de la PJJ.
    - Visite des institutions de la République (Assemblée nationale, Sénat).
  - Instaurer le respect comme condition préalable à toute vie en société.
    - Au travers des activités en classe, insister sur le respect des règles, du groupe afin de rendre possible une vie en société.
    - Développer un climat scolaire qui assure l'égalité Fille/Garçon
    - Développer le savoir-être des élèves, par la maîtrise des codes de langage et favoriser la politesse et la courtoisie.
  - Favoriser le vivre ensemble par le développement d'activités conviviales, culturelles et sportives.
    - Organisation de tournois (tournoi de rugby avec la ligue Ile de France police rugby, tournoi de badminton pour les classes de 1ères, de volley-ball pour les Terminales et de Basket-ball pour les 2ndes.).
    - Organisation d'une journée des talents.
- **Mettre en œuvre une éducation aux médias et à l'information.**
  - Développer un regard critique sur les médias.
    - Conférences d'association, de spécialistes sur l'information, la désinformation, les réseaux sociaux.
    - Développer un usage des jeux sérieux liés aux médias.
    - Participation à la Semaine de la presse et des médias en mars.
    - Découvrir la presse généraliste et professionnelle présente au CDI.
    - Développer l'usage d'Europresse dans les pratiques de recherches des enseignants et des élèves.
    - Développer un usage réfléchi des sites internet et de la recherche sur internet.
  - Rendre l'élève acteur de la production médiatique.
    - Création d'un média scolaire avec les élèves volontaires et en lien avec la Maison des Lycéens (blog, web radio).
    - Réaliser des revues de presse à caractère professionnel ou généraliste et les diffuser sur la base du CDI.
- **S'engager dans l'éducation au développement durable et à la santé.**
  - Renforcer les actions de promotion de la santé.
    - Recenser les besoins et les attentes des élèves en matière de prévention santé et développer sur cette base un ensemble d'actions d'information et de prévention.
    - Faire de la semaine des examens et de la citoyenneté un temps fort d'action de prévention.
    - Sensibiliser et prévenir les élèves aux conduites à risques
    - Former la majorité de nos élèves au PSC1 et/ou SST.

- Mener une véritable éducation au développement durable.
  - Inscrire l'établissement dans une démarche « établissement en démarche de développement durable » et obtenir la labélisation E3D.
  - Connaître les pratiques des élèves sur le développement durable.
  - Constituer un groupe de travail « développement durable » intégrant toutes les composantes de la communauté éducative et définir un programme d'action pluriannuel.
- Sensibiliser les élèves à leur cadre de vie, au respect des biens de l'établissement, et faire intervenir les personnels de service pour expliquer leurs missions.

### **Les indicateurs :**

- Nombre d'incidents ayant fait l'objet d'un signalement auprès de l'IA.
- Caractéristiques et nombre d'incidents, recensement par trimestre
- Bilan des actions du CESC et implication des partenaires
- Bilan des projets arts et culture menés dans l'établissement.
- Bilan implication des élèves dans les instances ; Taux de participations aux élections (CVL) et taux de présence lors des réunions (CVL et conseils de classes)
- Nature et nombre de projets d'actions à caractère citoyen ou marquant l'engagement des élèves.
- % d'élèves inscrits à l'UNSS.

## Axe N°4 :

### Un lycée ouvert sur son environnement et soucieux de développer coopérations et partenariats.

Les membres du groupe de travail « **ouverture et partenariat** » ont mené une réflexion autour de quatre sous thèmes :

- la valorisation de l'établissement et de ses filières, l'évolution de son offre de formation
- la relation de l'établissement avec le monde économique et professionnel
- la relation collègue
- la politique de communication – information et relation avec les familles.

Autour de ces thématiques, nous avons dégagé les interrogations principales des membres de l'atelier, en relevant les points forts et les points faibles. A partir de l'analyse de la situation actuelle, nous recensons plusieurs constats :

Le lycée Hélène BOUCHER offre plusieurs formations, qui sont à la fois variées et bien adaptées à l'environnement ainsi qu'aux besoins du bassin d'emploi (zone aéroportuaire, Garonor, Compans ...).

Cependant, que ce soit avant ou après le bac, il s'avère nécessaire de **diversifier notre offre des formations** et de développer davantage les **moyens de communication** auprès de tous les acteurs : les entreprises et administrations, les établissements scolaires, les parents d'élèves et les élèves.

Nous avons repéré également que de nombreux partenaires du monde économique et professionnel, nous soutiennent dans nos diverses actions (notamment les jurys d'examen, les PFMP, la taxe d'apprentissage), mais ces partenariats informels restent fragiles car trop souvent liés aux bonnes relations avec une personne en particulier. Il convient donc de développer davantage les partenariats.

Le lycée Hélène Boucher mène plusieurs démarches (JPO, Mini-stages, interventions dans les collèges, forums) dans le but de donner une certaine lisibilité sur nos formations mais elles ne permettent pas suffisamment de sortir du cliché « lycée pro = échec scolaire ». En vue de rendre les poursuites d'études plus accessibles et d'améliorer la mobilité et l'employabilité de nos élèves, nous devons repenser la manière de les faire progresser, tant sur leur comportement que sur leurs compétences, notamment linguistiques.

Notre réflexion a enfin pris en compte la relation que nous avons avec les parents qui eux aussi participent à la valorisation de l'établissement et à la réussite de leurs enfants. Il apparaît nécessaire d'impliquer les familles et d'établir un rapport différent avec les parents.

Forts de ces constats nous proposons quelques actions concrètes qui pourraient nous permettre de progresser, et d'inscrire notre Établissement dans une volonté d'ouverture sur l'environnement et de partenariat.

#### OBJECTIFS

- **Elargir notre offre de formation (bac pro ; Post bac).**
- **Développer le partenariat avec les entreprises les chambres professionnelles et les structures de formation.**
- **Développer nos collaborations avec les collèges et diversifier nos supports de communication pour promouvoir nos formations.**
- **Impliquer et établir un rapport différent avec les familles.**

## Elargir notre offre de formation.

- **Développer l'ouverture sur le monde professionnel.**
  - Créer et fidéliser un réseau d'entreprises (cocktail, petit-déjeuner ...)
  - Créer une association d'anciens élèves (commencer avec nos terminales par des actions concrètes, adhésion des élèves présents)
  - Valoriser toutes les actions menées via le site web
  - Encourager les élèves à se mettre sur LinkedIn : inscrire le profil du lycée en fonction des filières.
- **Donner du sens aux actions pour valoriser l'établissement et ses filières.**
  - Ouverture du site web aux entreprises (créer un formulaire d'offres de stage sur le site), créer un club élèves pour animer le site internet.
  - Utilisation d'un Google Docs pour enquêter auprès des élèves sur ce qu'ils sont devenus après leur passage au lycée.
- **Renforcer les relations avec tous les établissements scolaires (collèges, BTS, IUT...).**
  - Forum du district avec participation d'anciens élèves.
  - Etendre le dispositif « Cordées de la réussite » en particulier pour la filière logistique/transport.
- **Élargir les offres de formation.**
  - BTS ESF (Economie Sociale et Familiale), BTS SP3S et année de préparation aux concours (AP, AS, infirmier).
  - Créer des formations Post-bac de spécialisation
  - Consulter les entreprises pour monter des modules de formation adaptés aux attentes du bassin d'emploi (gestion du dernier kilomètre, ambulancier ...).

## Développer nos partenariats avec les entreprises, les chambres professionnelles et les structures de formation

- Formaliser les partenariats d'entreprises et tirer profit de la proximité d'une zone aéroportuaire.
  - Favoriser les rencontres avec des professionnels en dehors des temps de stage, pour une meilleure connaissance des métiers et du monde professionnel.
  - Fidéliser les entreprises par différents biais : réunion, repas, cocktail, petit déjeuner, ...
  - Participer à des projets en partenariat avec les structures susceptibles d'accueillir nos élèves (exemple de l'EHPAD du Moulin vert)
  - Inviter des professionnels pour échanger avec nos élèves, présenter des ateliers en fonction des spécificités des métiers.
  - Créer un fichier entreprises (projet à proposer aux élèves)
  - S'identifier dans les têtes de réseau, établir des conventions.
- Développer l'intérêt des élèves à l'apprentissage d'une langue étrangère.
  - Développer des liens avec des entreprises étrangères dans le cadre des PFMP.
  - Jumelage avec des établissements européens.
  - Préparer une vidéo du lycée en français et/ou anglais, espagnol.
- Faire connaître nos spécificités pour actionner le levier de la Collecte de la Taxe d'apprentissage.
  - Convaincre que c'est le rôle de chaque enseignant
  - Créer une plaquette
  - Envoyer une information en direction des familles
  - Utiliser toutes les actions pour expliquer l'utilité de la taxe.

## Développer nos collaborations avec les collèges et diversifier nos supports de communication pour promouvoir nos formations.

- Développer l'information auprès des collégiens sur les débouchés des filières.
  - Création d'un forum au niveau du district.
  - Sensibiliser les COP/OMJF (anciennement le BIJ), pour développer des actions en partenariat.
- Renforcer les liens entre PP des collèges et enseignants du lycée.
  - Rencontre formalisée avec les PP du district planifié par les COP
  - Rencontre des PP des 3èmes au sein du lycée lors d'un déjeuner.
  - Actions personnalisées en fonction des besoins des collèges (travail en amont avec questionnaire à destination des 3ème)
- Améliorer nos outils de communication.
  - Pour dynamiser le site web, proposer à chaque coordo d'alimenter régulièrement les pages « actualités »
  - Utiliser des outils connus par nos élèves (réseaux sociaux...)
  - Créer des supports audio de présentation des filières en prenant appui sur les compétences de nos élèves dans ce domaine.
- Valoriser notre lycée/nos filières auprès des collèges
  - Renforcement des mini-stages, revoir leurs modalités afin d'être plus pertinent (éviter la situation des deux élèves de collège au fond de la classe)
  - Réaliser un projet au sein des collèges (ex : classe d'ASSP faisant son projet E33 avec une 6ème)
  - Revoir la JPO pour la rendre plus attractive
  - Présentation des parcours d'anciens élèves ayant réussi (infirmier / déclarant en douane / responsable magasin / ...)

## Impliquer et établir un rapport différent avec les familles.

- Revoir les modalités de rencontre avec les familles.
  - Mettre en place des réunions personnalisées/ classe/formation, présentation axée sur les métiers et accompagner les parents à s'insérer dans le projet professionnel de leur enfant.
  - Lors des réunions parents/profs, planifier des temps de rencontres dédiés avec les familles des élèves en difficulté, mettre en avant le projet professionnel de l'élève, valoriser davantage sa progression dans l'acquisition des compétences et les comportements professionnels pour donner du sens à sa réussite scolaire.
  - Élaborer un document contractuel pour rendre plus lisible les axes de progrès en termes de comportement et d'apprentissage.
  - Inviter les parents lors des JPO par exemple pour favoriser un climat de confiance (faire visiter les locaux du lycée pour lever les peurs, favoriser la confiance, valoriser le rôle des parents en les impliquant dans la formation de leurs enfants.

### Les indicateurs :

- Bilan qualitatif des actions menées en direction des collèges. Nombre d'actions menées en direction des élèves de collège.
- Convention de partenariat avec un établissement étranger.
- Nombre de stages de formation effectués par nos élèves à l'étranger.
- Bilan qualitatif des partenariats réalisés avec les entreprises.
- Qualité des supports de communication créés pour valoriser nos filières.
- Evolution de l'offre de formation sur les 4 prochaines années.